

Lausanne

Genève

Beyrouth

Singapour

Hong Kong

Zurich

Lugano

Dubai

Abu Dhabi

Rapport Annuel 2016

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

Sommaire

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

- 08 Message de la Direction Générale
- 10 Notre réseau et nos chiffres clés
- 12 Shaping Indosuez 2020: notre projet d'entreprise
- 14 La conjoncture économique
et financière

RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

- 20 Message des Présidents
- 22 Les organes de la Banque
- 24 La Gestion de Fortune
- 26 La Banque de Financement et d'Investissement
- 28 La sous-traitance des back offices
et de l'informatique
- 30 Chiffres clés

COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

- 34 Bilan au 31 décembre 2016
- 36 Compte de résultat de l'exercice 2016
- 37 État des capitaux propres
- 38 Annexe
- 47 Informations se rapportant au bilan
- 60 Informations se rapportant
aux opérations hors bilan
- 61 Informations se rapportant
au compte de résultat
- 64 Proposition à l'Assemblée générale annuelle
- 65 Rapport de l'organe de révision
- 66 Implantations

Bienvenue



Toute une banque pour vous

Grâce à son modèle de **banque universelle de proximité** – l'association étroite de ses banques de proximité avec ses métiers spécialisés –, réaffirmé par sa nouvelle signature « Toute une banque pour vous », le Crédit Agricole accompagne ses clients dans tous leurs projets personnels et professionnels en leur proposant une large gamme de services : banque au quotidien, crédits, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement, services aux émetteurs et aux investisseurs.

Au service de **52 millions de clients dans le monde**, il se distingue également par son modèle distributif, la Banque multicanale de proximité, et la mobilisation de ses **138 000 collaborateurs** qui font du Crédit Agricole la Banque de la relation client.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, portés par ses **9,3 millions de sociétaires** et près de **31 000 administrateurs** de Caisses locales et régionales, le Crédit Agricole dispose d'un modèle d'organisation qui lui assure stabilité et pérennité. Il puise également sa force dans ses valeurs de transparence, proximité, responsabilité et ouverture sur le monde et les territoires, qu'il cultive depuis 120 ans.

La politique de responsabilité sociale d'entreprise du Crédit Agricole est au cœur de son identité de banque utile et loyale dans la durée. Elle s'intègre à son offre et irrigue tous ses métiers. Elle est un facteur clé de performance globale et un puissant vecteur d'innovation.

Ainsi, le groupe Crédit Agricole renforce année après année ses positions de leader. Il est le premier financeur de l'économie française et le premier assureur en France. Il est également le premier bancassureur en Europe, le premier gestionnaire d'actifs européen et le deuxième acteur mondial en financements verts.



Organisation du Groupe

9,3 millions de sociétaires sont à la base de l'organisation coopérative du Crédit Agricole. Ils détiennent sous forme de parts sociales le capital des **2 471 Caisses locales** et désignent chaque année leurs représentants : près de **31 000 administrateurs** qui portent leurs attentes au cœur du Groupe.

Les Caisses locales détiennent l'essentiel du capital des **39 Caisses régionales**.

Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui offrent à leurs clients une gamme complète de produits et services. L'instance de réflexion des Caisses régionales est la Fédération Nationale du Crédit Agricole, lieu où sont débattues les grandes orientations du Groupe.

À travers **SAS Rue La Boétie**, les Caisses régionales sont l'actionnaire majoritaire, à 56,6 %, de **Crédit Agricole S.A.** qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers en France et à l'international.

La banque universelle de proximité



Indosuez Wealth Management

Depuis 140 ans, l'histoire de notre Maison s'est bâtie en résonance avec celle des entrepreneurs et des familles que nous avons conseillés partout dans le monde. Aujourd'hui, nous accompagnons nos clients, contribuant à leurs côtés à construire, protéger et transmettre leur patrimoine. En qualité d'“Architects of Wealth”, nous leur offrons des conseils experts et un service d'exception pour définir des structures patrimoniales adaptées et des solutions d'investissement dédiées. Ainsi, ils peuvent se consacrer à la réalisation de leurs aspirations personnelles, et se reposer sur la qualité de l'exécution des prestations de gestion de fortune traditionnelle et, au-delà, des services financiers et bancaires du groupe Crédit Agricole.*

*Architectes de votre patrimoine.



Message de la Direction Générale du Groupe



JEAN-YVES HOCHER

*Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole S.A. en charge du pôle Grande Clientèle,
Directeur Général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
et Président de CA Indosuez Wealth (Group)*

PAUL de LEUSSE

Directeur Général de CA Indosuez Wealth (Group)

L'année 2016 s'est révélée riche en événements mais également complexe pour Indosuez Wealth Management. Elle constitue à bien des égards une transition vers une nouvelle période. Dans un marché de la Gestion de Fortune en pleine mutation, les décisions prises et les chantiers engagés cette année définissent clairement les orientations du métier.

Nous avons simplifié notre stratégie commerciale, en décidant de ne travailler qu'avec des clients résidents de pays participant à l'échange automatique d'informations. Ce choix engendre, certes, une perte d'encours à court terme mais facilite notre action future en renforçant notamment la lisibilité de notre positionnement. Par ailleurs, cette volonté de nous concentrer sur certains pays, conjuguée à l'obtention d'un certificat de conformité fiscale de la part de nos clients, concrétise l'achèvement du processus de clarification fiscale entamé depuis plusieurs années.

En fin d'année, nous avons lancé notre projet d'entreprise « Shaping Indosuez 2020 » qui s'inscrit dans le plan à moyen terme du groupe Crédit Agricole. Nous y réaffirmons la cohérence et la solidité de notre modèle d'activité et partageons notre vision stratégique à l'horizon 2020, dont 2017 verra les premières réalisations.

Ce projet repose sur 4 grands piliers :

Accélérer notre développement

La croissance organique constituera le socle de ce développement sans exclure d'éventuelles opportunités de croissance externe. L'accord de référencement signé à Monaco avec HSBC Private Bank témoigne de notre capacité à renforcer nos positions auprès d'une clientèle d'investisseurs fortunés sur nos marchés prioritaires. Il permet également à CFM Indosuez Wealth Management de conforter sa position de première banque de la Principauté de Monaco.

Notre stratégie de développement repose sur un réseau international en adéquation avec les aspirations de nos clients. Elle s'appuie également sur un panel d'expertises dédiées à valeur ajoutée et mobilise les compétences de l'un des principaux groupes bancaires en Europe.

Mener notre transformation digitale

Nos clients ont été nombreux à répondre à une étude sur leurs attentes en matière de digital. Ils plébiscitent les solutions leur permettant de faciliter et d'intensifier leur relation avec nos experts, signe à la fois de leur attachement à notre établissement mais aussi de leurs nouveaux usages. Ainsi, le volet digital volontariste de notre projet d'entreprise vise à améliorer l'expérience client en lui offrant accès à toutes nos expertises à tout moment et en tout lieu. Les banquiers seront équipés d'outils pour les aider dans leurs prises de décision et accroître leur mobilité. Enfin, certains processus à l'instar des ouvertures de compte seront digitalisés afin de renforcer efficacité et fiabilité opérationnelles.

Améliorer notre efficacité

Comme toutes les banques privées, nous sommes confrontés à un enjeu de performance opérationnelle. Notre développement reposera sur notre capacité à renforcer la rentabilité de nos modèles, à rendre nos organisations plus efficaces pour nos clients, plus agiles pour nos collaborateurs.

Fédérer les femmes et les hommes autour de ce projet

La réussite de ce projet est adossée à nos atouts différenciants : un fort ancrage au Crédit Agricole, la puissance d'une marque mondiale déployée en début d'année, une approche internationale en termes de réseau et d'offre, et une forte culture relationnelle. Son succès repose sur l'engagement, l'expertise et l'esprit entrepreneurial de nos 2 800 collaborateurs répartis dans 14 pays.

2017 sera jalonnée de la réalisation de plusieurs chantiers issus de notre projet d'entreprise, synonymes de croissance rentable pour notre activité de Gestion de Fortune et d'une exigence accrue quant à la qualité du service délivré à nos clients.



Jean-Yves Hocher



Paul de Leusse



Un réseau ancien d'implantations dans 14 pays

EUROPE

*Anvers
Bilbao
Bordeaux
Bruxelles
Genève
Lille
Lugano
Luxembourg
Lyon
Madrid*

*Marseille
Milan
Monaco
Nantes
Paris
San Sebastián
Toulouse
Valence
Zurich*

AMÉRIQUES

*Miami
Montevideo
Rio de Janeiro
São Paulo*

MOYEN-ORIENT

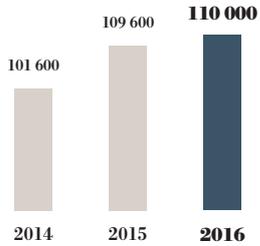
*Abu Dhabi
Beyrouth
Dubai*

ASIE PACIFIQUE

*Hong Kong
Singapour
Nouméa*

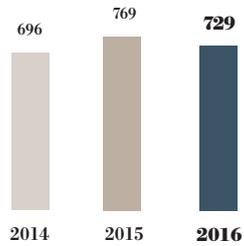
Nos chiffres clés

Actifs confiés en M€



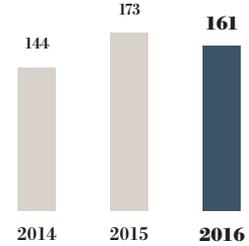
L'année 2016 a été marquée par la poursuite de la politique de recentrage d'Indosuez Wealth Management, notamment sur les clients résidents des pays ayant adhéré aux règles d'échange automatique d'informations fiscales. Les effets de ce recentrage ont été compensés par la bonne performance des marchés financiers au dernier trimestre 2016.

PNB en M€



Le PNB s'inscrit en retrait pénalisé par un contexte de taux durablement bas et de marchés difficiles à l'origine de l'attentisme de la clientèle jusqu'au dernier trimestre de l'année.

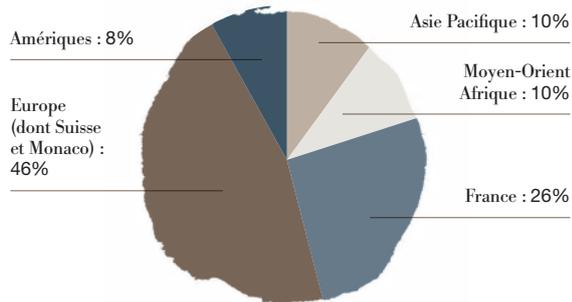
RBE en M€



Le RBE recule légèrement en dépit de charges maîtrisées.

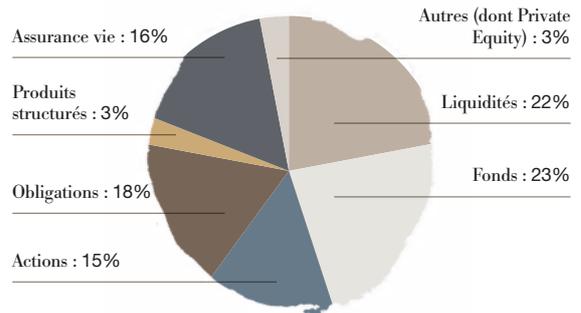
Vision géographique par pays de résidence

Une bonne diversification des avoirs de nos clients alimentée par de multiples relais de croissance.



Allocation d'actifs

Une allocation d'actifs diversifiée, traduction de notre ambition de protéger et faire fructifier le patrimoine de nos clients.



2 800

*collaborateurs
aux multiples expertises*

29

implantations

14

*pays à travers
le monde*

Shaping Indosuez 2020

Le projet d'entreprise du groupe Indosuez Wealth Management

*Lancé fin 2016,
le projet d'entreprise
« Shaping Indosuez 2020 »
a vocation à renforcer
le leadership
d'Indosuez Wealth Management
sur ses marchés cibles
et sa rentabilité au
travers de 4 axes*

1

Accélérer le développement

- Doper la croissance organique et la rentabilité des capitaux investis (RoA) au travers de projets concrets dont nous pourrions suivre la mise en œuvre et mesurer les impacts dans les trimestres à venir.
- Développer les synergies au sein du pôle Grandes Clientèles avec CA-CIB et CACEIS, mais également au sein du Groupe en s'affirmant comme le pôle d'excellence de la gestion de la clientèle fortunée à l'instar de ce qui se fait avec les Caisses régionales.
- Renforcer le positionnement d'Indosuez à l'international sur ses implantations clefs où nous ne disposons pas de la taille critique (Italie, Espagne et Belgique) et auprès de ses clientèles cibles. Ce renforcement se traduit par des acquisitions d'acteurs spécialisés en Gestion de Fortune ou de portefeuilles d'actifs.

2

Mener la transformation digitale

- Améliorer l'expérience du client en lui permettant d'accéder en tout lieu et en tout temps à l'expertise Indosuez.
- Améliorer l'expérience du conseiller clientèle en lui fournissant des outils d'analyse et d'aide à la décision en ligne.
- Améliorer les processus de traitement interne avec l'objectif d'améliorer la réactivité de notre organisation et de réduire les coûts opérationnels.

3

Simplifier l'organisation et améliorer l'efficacité

- Notre développement, notamment par acquisition, repose également sur la démonstration de notre capacité à rentabiliser nos investissements et notre modèle d'activité.
- « Shaping Indosuez 2020 » apportera la preuve de notre aptitude à conjuguer Gestion de Fortune, efficacité et productivité.
- La réussite de cet objectif est conditionnée à une revue de nos organisations pour les rendre plus efficaces pour les clients, et plus agiles pour les collaborateurs d'Indosuez en renforçant leur délégation et responsabilité. Elle réside également dans le développement des compétences de nos collaborateurs.

4

Fédérer les femmes et les hommes autour d'un projet commun

- La mise en œuvre de ce projet s'appuie sur nos atouts différenciants : un fort ancrage au groupe Crédit Agricole, la puissance d'une marque mondiale, Indosuez Wealth Management, une approche internationale en termes de réseau et d'offre, et une forte culture relationnelle.
- Son succès repose avant tout sur l'engagement, l'expertise, l'esprit entrepreneurial et l'excellence sans cesse renouvelée des femmes et des hommes de notre entreprise.

Analyse
macroéconomique
2016 et perspectives
des marchés financiers
en 2017



2016, une année surprenante

PAUL WETTERWALD

Chef Economiste

Indosuez Wealth Management

Le contexte politique

Après des années de croissance du commerce international, l'année 2016 a été celle d'une remise en cause des bénéfices du libre-échange. Cette tendance n'est pas venue des partis politiques au pouvoir, mais plutôt de courants qui ont prospéré sur l'idée que les gains issus du commerce international n'ont pas été suffisamment redistribués à la partie du corps électoral qui a le plus souffert des ajustements des appareils de production opérés au cours des années passées.

Selon les pays, cette posture a pris des formes diverses, mais qui peuvent être résumées dans la notion de politique de la colère (« politics of rage »).

Le fait de sous-estimer ce phénomène a conduit à deux grandes surprises : la volonté exprimée par les citoyens du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne (le Brexit) et l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis plus récemment.

La conjoncture économique et financière

La faible croissance observée aux Etats-Unis lors du 1er semestre a constitué une autre surprise. Fort heureusement, l'économie américaine a nettement accéléré au second semestre (en rythme annualisé la croissance du PIB s'est rapprochée de 3%). La trajectoire de croissance de la zone euro a elle croisé celle des Etats-Unis : après un départ en fanfare, la dynamique s'est affaiblie. Au final, 2016 devrait s'avérer être un exercice pendant lequel l'augmentation du PIB de l'Union monétaire européenne s'est inscrite en retrait tant par rapport à 2015 que par rapport à la performance des Etats-Unis. Cela étant, c'est bien la Chine qui est restée le moteur principal d'une croissance mondiale qui est restée largement positive.

De leur côté, les chiffres d'inflation ont retrouvé une trajectoire ascendante, effets de base liés aux prix du pétrole et de l'alimentation et amélioration du marché du travail obligent. Ils sont maintenant positifs, Suisse exceptée. Hormis aux USA, cette évolution n'a pas entraîné de resserrement des politiques monétaires dans les économies matures.

Ainsi, la Réserve fédérale américaine, après avoir démarré le 16 décembre 2015 le premier cycle de resserrement monétaire aux Etats-Unis depuis plus de 10 ans, a peiné à poursuivre sur sa lancée. En décembre, la réunion de la Banque centrale américaine a conclu à une révision à la hausse des projections de ses membres relativement à l'évolution du taux d'intérêt directeur. Son niveau ne devrait pas atteindre 3% avant 2020 au plus tôt. Le marché obligataire a pris acte de ce positionnement, puisque la partie longue de la courbe des rendements des obligations gouvernementales américaines s'est déplacée vers le haut par rapport à son niveau du début d'année. En décembre 2015, le gouverneur de la Banque centrale européenne a décidé d'enfoncer encore davantage en territoire négatif, de -0,2% à -0,3%, le taux appliqué aux dépôts des banques commerciales auprès de la Banque centrale. En outre, il a étendu jusqu'en mars 2017 le programme d'achats de la BCE. Une année après, le bilan de la Banque centrale s'est accru de plus de 750 milliards d'euros et le programme d'achats a été prolongé une nouvelle fois au moins jusqu'en décembre 2017.

De leur côté Japon et Chine ont conservé une politique monétaire accommodante. Dans le premier pays, l'objectif d'inflation à 2% est passé au second plan pour laisser le devant de la scène à une gestion de la courbe des rendements visant à maintenir le taux à 10 ans autour de 0%. Dans le second, il a fallu poursuivre le pilotage du rythme d'activité, en affaiblissant légèrement le yuan.

Cette dernière devise n'est pas la seule à s'être affaiblie contre le dollar. La livre sterling (dû au Brexit) et le peso

mexicain (effet Trump) ont perdu plus de 16%, alors que le franc suisse et l'euro limitaient leur dépréciation. A l'inverse, les devises russes et brésiliennes s'appréciaient de plus de 20%. Comme attendu, le rendement des obligations libellées en real brésilien et en rouble (devises qui se sont renforcées) ont diminué, alors que celui des titres émis en peso mexicain a augmenté. Plus surprenant, la chute de la livre anglaise s'est accompagnée d'une baisse des rendements des « Gilts ». Le rendement des obligations libellées en euro s'est orienté à la baisse, fortement impacté par l'action de la BCE. Suisse et Italie mises à part, ceci a finalement permis aux marchés d'actions de dégager des performances positives. L'ensemble de ces développements sont allés de pair avec des pics de volatilité, reflétant une montée de l'incertitude.

2017 : encore des échéances politiques

La croissance de l'économie mondiale est installée sur un rythme proche de sa moyenne des 30 dernières années : c'est une bonne nouvelle, mitigée toutefois par l'absence d'accélération prévue pour les années à venir. Ceci provient de ce que certains des moteurs de croissance habituels sont absents. Les salaires augmentent maintenant après avoir diminué pendant un certain temps. Le prix du pétrole, attendu autour de son niveau actuel pour les mois à venir, ne freinera pas non plus la hausse des coûts de production. De leur côté, les Banques centrales sont à la peine pour offrir davantage de stimulus monétaire. A contrario, les politiques budgétaires prennent un biais moins restrictif. Au total, ceci crée un environnement de croissance économique modérée, accompagnée de taux d'intérêt se situant à un bas niveau en comparaison historique, et de taux d'inflation eux aussi modestes.

En bref, un environnement qui reste en général favorable aux actifs risqués.

Les risques les plus importants qui pèsent sur ce scénario sont d'ordre politique. La hausse du protectionnisme est visible aux quatre coins du monde au travers des partis et/ou programmes politiques d'obédience populiste tournés vers des problématiques domestiques. Le protectionnisme signifie des prix plus élevés associés à de moindres volumes de commerce. A grande échelle, il serait même susceptible d'engendrer une récession aux Etats-Unis et dans le monde.

Le risque politique est également élevé eu égard aux

élections française et allemande en 2017. Là encore, nous retenons pour notre scénario une issue favorable à la croissance. Si cela devait s'avérer erroné, alors la problématique de la survie de l'euro et de l'Union européenne referait surface. Toutefois, il faut souligner que l'Union européenne aborde ces échéances dans de meilleures conditions en termes de risque systémique qu'en 2008. Dès lors, nous considérerions d'éventuelles corrections de marché comme des opportunités d'achat. De leur côté, les banques centrales du Brésil et de l'Inde, à l'instar de certaines de leurs consœurs des pays émergents, baissent leurs taux d'intérêt et disposent encore de marges de manœuvre pour aller plus loin. Il est vrai que les économies émergentes sont vulnérables en cas de hausses du différentiel de leurs taux d'intérêt avec ceux des Etats-Unis, mais celles-ci abordent 2017 avec des comptes extérieurs plus solides que lors des crises passées. De plus, tant le Brésil que la Russie devraient sortir de récession l'an prochain. En conséquence, la plus grande part de la croissance mondiale devrait provenir du monde émergent, rendant ces marchés attrayants pour les investisseurs, au prix il est vrai d'une volatilité plus élevée.



“La plus grande part de la croissance mondiale devrait provenir du monde émergent, rendant ces marchés attrayants pour les investisseurs”



Rapport d'Activité

CA Indosuez (Switzerland) SA, une banque de référence dans le paysage helvétique

CA Indosuez (Switzerland) SA enregistre en 2016 un résultat opérationnel de CHF 122.9 millions et un bénéfice net de CHF 93.7 millions.

Avec 1352 collaborateurs en moyenne pour l'année 2016 et CHF 1'534 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est une des cinq premières banques étrangères en Suisse, avec une présence de 140 ans dans le pays. CA Indosuez (Switzerland) SA dispose de trois grands domaines d'activités :

- La Gestion de Fortune ;
- Le Financement du Négoce de Matières Premières, la Banque Commerciale et les Marchés de Capitaux ;
- La Logistique Bancaire.

Ils sont complétés par une fonction « coverage » des grandes entreprises et des institutions financières. Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats récurrents tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre maison pilote toutes ses activités en Suisse, au travers de quatre implantations à Genève, Lausanne, Lugano et Zurich, et à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, principalement en Asie, à Hong Kong et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi, Beyrouth et Dubaï. Ce réseau d'implantations vient renforcer le maillage international d'implantations d'Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

Une sécurité
garantie par notre
appartenance à l'un des
groupes bancaires
les plus solide
au monde.

Une offre de produits et
de services de qualité,
accessible dans toutes
les implantations.

Une relation
clientèle personnalisée
garantie par notre
taille humaine.

La combinaison de ces trois axes nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs.



Message des Présidents



JEAN-PAUL CHIFFLET
Président du Conseil d'administration

JEAN-FRANÇOIS DEROCHE
Chief Executive Officer

2016 restera comme une année marquée par des changements qu'aucun observateur n'avait anticipés. Dans ce contexte caractérisé par une incertitude toujours très forte quant à la probable évolution des grands équilibres géopolitiques, économiques et financiers, CA Indosuez (Switzerland) SA a su démontrer, une fois encore, la stabilité de son modèle et la réactivité de ses équipes. La situation

actuelle de CA Indosuez (Switzerland) SA est largement déterminée par le travail de recentrage et d'adaptation qui a mobilisé les équipes au cours des dernières années. Ce travail est aujourd'hui en voie d'achèvement. Grâce aux efforts considérables qui ont été déployés à cette occasion, notre établissement est désormais en position de consacrer toutes ses ressources au développement de son offre et à la conquête commerciale.

“CA Indosuez (Switzerland) SA entend bâtir son développement futur sur la certitude qu’une approche positive et dynamique des contraintes réglementaires qui s’imposent à notre métier est bénéfique non seulement à l’image de notre établissement, mais aussi à la qualité des services offerts à nos clients comme à la disponibilité de nos équipes. ”

Cette ambition est d’autant plus légitime que la croissance du marché de la gestion de fortune apparaît portée par une tendance de long terme extrêmement favorable. Ce phénomène est particulièrement marqué en Asie où CA Indosuez (Switzerland) SA a poursuivi, tout au long de l’année, la réorganisation de ses équipes et le déploiement d’une offre conçue pour répondre aux besoins financiers toujours plus complexes de ses clients. Le souci de renforcer notre présence dans cette zone s’explique d’abord par l’ambition de capter une part croissante de la richesse qui s’y crée ; mais il repose également sur la certitude du rôle éminent que les acteurs bancaires suisses sont appelés à jouer sur ce marché.

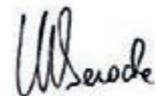
A l’heure où les accords internationaux sur l’échange automatique d’informations fiscales entrent en vigueur, la place financière suisse se trouve plus que jamais appelée à constituer un pôle d’excellence, de transparence et de stabilité dans un monde en évolution constante. Bien que les marchés aient initialement adopté une attitude relativement positive à la suite des bouleversements politiques que le monde a connu au cours de 2016, notamment en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, le besoin de sécurité auquel doivent répondre les acteurs de la gestion de fortune internationale semble appelé à croître fortement au cours des années à venir. Les incertitudes qui entourent l’avenir du commerce mondial ou la politique monétaire des principales banques centrales ne peuvent que favoriser les établissements financiers offrant à leurs clients une relation de confiance et un accompagnement de long terme.

CA Indosuez (Switzerland) SA entend bâtir son développement futur sur la certitude qu’une approche positive et dynamique des contraintes réglementaires qui s’imposent à notre métier est bénéfique non seulement à l’image de notre établissement, mais aussi à la qualité des services offerts à nos clients comme à la disponibilité de nos équipes. Un défi de cette ampleur n’aurait pu être relevé sans la remarquable implication de nos collaborateurs et le soutien sans réserve du groupe Crédit Agricole.

Nos collaborateurs ont démontré au cours de l’exercice écoulé qu’ils demeuraient fidèles à la vocation de prudence et de rigueur qui, depuis 1876, guide leur action. Après une année 2016 de transition, c’est désormais un nouveau chapitre de son expansion que CA Indosuez (Switzerland) SA s’apprête à écrire. C’est avec le même souci de solidité financière et de sécurité pour nos clients que nous mettrons en œuvre les choix stratégiques qui permettront à notre établissement de se projeter vers l’avenir et d’anticiper les évolutions de nos métiers.



Jean-Paul Chifflet



Jean-François Deroche

Organes de la Banque

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean-Paul CHIFFLET

Vice-Présidents

Christophe GANCEL,
Directeur Général,
CA Indosuez Wealth (Group)
jusqu'au 29 juin 2016

Paul de LEUSSE,
Directeur Général,
CA Indosuez Wealth (Group)
dès le 29 juin 2016

Jacques BOURACHOT

Administrateurs

Jean-Louis BERTRAND*

Olivier DESJARDINS
Directeur de Projet -
Direction de la Conformité
de Crédit Agricole SA

Emmanuel DUCREST*,
Avocat à Genève,
Étude Ducrest, Nerfin, Berta,
Spira, Bory Villa
jusqu'au 15 décembre 2016

Camille FROIDEVAUX*,
Avocat à Genève,
Étude Budin & Associés
jusqu'au 15 décembre 2016

Philippe GESLIN*

Martin LENZ*,
Avocat à Bâle,
Étude Lenz Caemmerer Bender
jusqu'au 15 décembre 2016

Christoph R. RAMSTEIN*,
Avocat à Zurich, Étude Pestalozzi

Thierry SIMON
Membre du Comité Exécutif
de Crédit Agricole Corporate
and Investment Bank,
Directeur de la Banque de
Transactions et du Commerce
International
dès le 29 juin 2016

Fabio SOLDATI*,
Avocat à Lugano,
Étude Felder, Riva, Soldati,
Marcellini, Generali
jusqu'au 15 décembre 2016

Edmond TAVERNIER*,
Avocat à Genève,
Étude Tavernier Tschanz

* Membres du Conseil d'administration indépendants au sens de la circulaire FINMA 2008/24.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit et des Risques**Président**

Philippe GESLIN*

Membres

Jean-Louis BERTRAND*

Paul de LEUSSE,
jusqu'au 29 juin 2016Thierry SIMON
dès le 29 juin 2016

Edmond TAVERNIER*

Comité de Rémunération**Président**Christophe GANCEL
jusqu'au 29 juin 2016Paul de LEUSSE
dès le 29 juin 2016**Membres**

Jean-Louis BERTRAND*

Edmond TAVERNIER*

Comité ExécutifHervé CATALA,
Chief Executive Officer
jusqu'au 18 janvier 2016Jean-François DEROCHE,
Chief Executive Officer
dès le 18 janvier 2016Pierre GLAUSER,
Directeur de la Division
CommercialeFrank BERVILLE,
Directeur CoveragePierre DULON,
Directeur Logistique
Invité permanent du Comité
Exécutif jusqu'au 24 mars 2016
Membre du comité Exécutif
dès le 24 mars 2016Viviane GABARD,
Directrice Compliance
et Dossiers de BasePierre JACQMARCQ,
Directeur FinancierAline KLEINFERCHER,
Directrice des Ressources
HumainesPhilippe LACHAT,
Directeur des Marchés de Capitaux
dès le 23 juin 2016 ;jusqu'au 23 juin 2016 :
Ad-interim :
Jean-François DEROCHEJérôme LALOURCEY,
Responsable EMCEO/Optimisation
et Transformation de l'OrganisationPierre MASCLET,
Directeur Marchés et Solutions
d'InvestissementsMarcel NAEF,
Directeur Juridique et GouvernancePatrick RAMSEY,
Directeur Gestion de FortuneHubert VIEILLE-CESSAY,
Directeur des Risques et Contrôle
Permanent**Contrôle****Inspection Générale**

Darius PUIU

Contrôle Permanent

François CRIVELLI

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA



PATRICK RAMSEY
Directeur Gestion de Fortune

La gestion de fortune

“Notre activité de Gestion de Fortune a une fois encore démontré son attractivité auprès des clients internationaux et bénéficié d’apports réguliers de capitaux dans toutes les zones couvertes par nos équipes.”

L’année 2016 a été marquée par la mise en œuvre de décisions stratégiques majeures. Grâce à une rigoureuse sélection de nos marchés cibles, un renouvellement profond de nos méthodes et de notre organisation, nos activités de gestion de fortune apparaissent à la fois pleinement adaptées au contexte réglementaire et rigoureusement en phase avec la stratégie définie par le Groupe Crédit Agricole.

A cet égard, l’évolution du volume d’actifs confiés à CA Indosuez (Switzerland) SA doit être interprétée avec prudence. L’impact du recentrage de nos activités auprès des résidents des pays de l’OCDE a largement joué dans cette évolution. Les choix d’allocation de nos grands clients institutionnels ont également affecté le montant des actifs sous gestion. D’une façon générale, le volume des actifs confiés à nos équipes a été déterminé par des facteurs nombreux et complexes, incluant les variations de la conjoncture économique globale, les incertitudes liées aux grands enjeux géopolitiques et l’appréciation du franc suisse vis-à-vis des principales devises de référence de nos clients.

Malgré ces diverses contraintes, notre activité de Gestion de Fortune a une fois encore démontré son attractivité auprès des clients internationaux et bénéficié d’apports réguliers de capitaux dans toutes les zones couvertes par nos équipes. Ces performances globalement en ligne avec les attentes traduisent également la capacité de nos équipes à fournir des solutions d’investissement véritablement personnalisées.

Du point de vue des marchés, la décision de concentrer nos efforts sur les résidents des Etats pratiquant l’échange automatique d’information permettra de déployer des moyens accrus au service de nos clientèles cibles, notamment en Asie et au Moyen Orient. Notre enracinement dans ces régions, qui comptent parmi les plus dynamiques en termes de création de richesse, constitue un atout décisif pour la croissance future de nos activités. Un accent particulier a également été mis sur le marché domestique suisse, en particulier sur le segment des entrepreneurs qui demeurent une de nos priorités pour les années à venir.

Le renouvellement et l’adaptation de notre stratégie ont également justifié qu’une attention particulière soit portée à la reconfiguration des équipes. Au-delà de l’impératif de maîtrise des charges, le souci de l’expansion à long terme de nos activités s’est traduit par une campagne de recrutements significatifs dans les domaines les plus porteurs en termes de marchés géographiques ou de segments de clientèle.

La qualité de service optimale qui distingue les équipes Indosuez Wealth Management en Suisse bénéficie d’une très large reconnaissance, alors même que nos coûts rapportés aux encours ont encore été significativement réduits au cours de cette année. Les efforts accomplis au cours des dernières années pour nous adapter au nouveau contexte de la gestion de fortune en Suisse placent dès aujourd’hui notre établissement dans une position favorable pour aborder les défis de demain.

La gamme de solutions d'investissement de la Gestion de Fortune

Plus que jamais, l'enrichissement de notre offre demeure une priorité essentielle pour les équipes chargées d'élaborer les solutions d'investissement d'Indosuez Wealth Management. Tout au long de de l'année 2016, ce travail a été poursuivi avec l'objectif d'offrir à nos clients un niveau de réactivité, de sécurité et d'innovation répondant pleinement à leurs attentes.

A cet égard, la mise en œuvre au cours des derniers mois d'une offre de mandat advisory portant sur les hedge funds a permis aux équipes opérant depuis Genève de proposer à nos clients une solution combinant une approche prudente des opportunités offertes par l'investissement alternatif et une stratégie ambitieuse de diversification.

Au cours de l'année, plusieurs tendances de fond ont émergé, dont nos équipes ont veillé à tirer le meilleur parti dans la conception des stratégies de moyen terme proposées aux clients.

Le contexte de taux bas qui a caractérisé la conjoncture financière globale en 2016 a ainsi conduit la Direction Marchés et Investissements à travailler au lancement d'une gamme de nouveaux fonds visant une performance absolue. Ces produits ont notamment été conçus afin de tirer parti des possibilités de création de valeur offertes par des sous-jacents nécessitant une importante capacité d'analyse, tels que les matières premières et les indices.

Le retour de la volatilité sur le marché des changes comme sur les marchés actions, accompagné par des différentiels de performance significatifs entre les marchés asiatiques, américains et européens, nous a amené à revisiter régulièrement nos choix d'allocation d'actifs pour tirer le meilleur parti des mouvements des marchés financiers. Ces conditions nouvelles ouvrent des perspectives extrêmement positives pour les investisseurs, mais imposent des rotations sectorielles et géographiques fréquentes.

Compte tenu de ces conditions de marché et de volatilité attractives, nos équipes ont pu également déployer avec succès leurs expertises en vue d'élargir notre offre de produits structurés, réalisant dans ce domaine des performances remarquables. Grâce au travail d'analyse et de sélection opéré par nos équipes, la recherche de performance quelles que soient les conditions de marché demeure le cœur de notre activité.

La recherche de rendement pour nos clients a également conduit nos équipes à poursuivre le déploiement de l'offre dédiée aux actifs réels, tels que le Private Equity ou

“La capacité de recherche et d'analyse mise au service des clients d'Indosuez Wealth Management apparaît comme le facteur déterminant pour la progression à long terme de notre activité de conseil et de gestion. Dans un contexte de taux bas et de volatilité accrue, la recherche de la performance suppose en effet de mobiliser toutes nos expertises, à la fois sur les marchés et dans les questions d'ingénierie ou de conseil aux entrepreneurs.”



PIERRE MASCLET

Directeur Marchés et Solutions d'Investissement

l'immobilier. Ces stratégies – tout comme celles mises en œuvre dans le domaine des produits structurés ou des fonds à performance absolue - ont été largement justifiées par la permanence d'un environnement relativement défavorable sur les marchés de taux. Face à des contraintes de ce type, nos recommandations ont privilégié les maturités faibles et les choix tactiques les plus prudents. Dans l'ensemble, notre activité de conseil et de gestion a donc été caractérisée en 2016 par un constant souci de sélectivité et de réactivité.

Les innovations de l'année 2016 trouveront également leur prolongement naturel dans l'élargissement continu de notre offre. Nos solutions d'investissement ont en effet vocation à répondre aux besoins diversifiés des clients non seulement en termes d'allocation mais aussi en termes de stratégie. A cet égard, l'accompagnement des entrepreneurs demeure une priorité centrale, dont l'offre Corporate Finance constitue le levier essentiel.

L'accompagnement des projets philanthropiques et le renforcement des services d'ingénierie sont appelés à jouer également un rôle d'envergure dans le développement futur de notre offre.

La Banque de financement et d'investissement



“La Direction Marchés de Capitaux a connu une année de transition, avec une réorganisation des forces de vente et de trading et une dimension orientée clients plus importante.”

PHILIPPE LACHAT
Directeur des Marchés de Capitaux

Les marchés de capitaux

L'année a été riche en événements macroéconomiques et surprises qui ont eu des effets inattendus sur les marchés financiers : du Brexit au référendum italien en passant par les élections américaines et autrichiennes, les instants de volatilité ont été très courts. Toutefois, l'incertitude grandissante a mené les acteurs à prendre moins de risques et de positions qu'en temps normal en termes de durée et donc à tourner plus leur portefeuille. Cela a eu un impact sur les volumes des activités de flux, sur les produits liquides, qui ont connu une très bonne année 2016 (Change et Crédit), tandis que les produits plus spécifiques, tels que les produits structurés de taux et de crédit, ont plus souffert de cette incertitude. De plus, l'appétit pour des rendements plus importants passait par un engouement pour les produits à sous-jacents actions, que la Banque n'offrait pas encore début 2016. La Direction Marchés de Capitaux en tant que telle a connu en 2016 une année de transition, avec une réorganisation des forces de vente et de trading et une dimension orientée clients plus importante. Par ailleurs, les nouvelles réglementations qui pèsent sur l'activité bancaire globalement (EMIR, LIMF, MIFID 2) ont été le centre de nouveaux lourds projets.

L'exploitation bancaire

CA Indosuez (Switzerland) SA propose au sein de l'Exploitation Bancaire un ensemble de solutions de financements et de crédits destinées aux activités commerciales de sa clientèle composée de grands groupes multinationaux, d'entreprises de taille intermédiaire et de sociétés spécialisées dans le domaine du commerce international de matières premières.

2016 est, en particulier, le premier exercice complet pour le nouveau pôle d'activités ITB Suisse (International Trade & Transaction Banking) regroupant les métiers de Financements de Matières Premières (GCF), Trade Finance ainsi que Transaction Banking.

Cette année 2016 aura montré deux facettes avec, dans le domaine des matières premières notamment, un premier semestre difficile avec un prix du pétrole de la Mer du Nord (brut de référence) qui a touché USD 27 le baril soit son plus bas niveau depuis 13 ans. L'accord de limitation de la production entre Membres de l'OPEP a permis un raffermissement des prix au 2^{ème} trimestre, ces derniers terminant l'année à plus de USD 55 le baril. Cette évolution a permis à GCF d'atteindre ses objectifs commerciaux tout en validant son business model avec un coût du risque marginal.

Le Trade Finance a connu également des résultats très positifs en 2016 avec une progression importante de l'activité et de ses revenus, là encore dans un contexte de risques maîtrisés.

Pour le Transaction Banking, l'année 2016 fut plus contrastée, liée aux besoins d'adaptation à un environnement réglementaire renforcé et la mise en place de procédures de contrôle adaptées aux nouvelles directives régissant les flux de paiement.



PIERRE GLAUSER

Directeur Division Commerciale

Il convient de noter que dans le cadre de la stratégie ITB, le cash management revient au cœur de la politique de développement de nos activités permettant de gérer des flux importants de liquidités tout en servant de façon optimale une clientèle de grands corporates suisses ainsi que les filiales locales de groupes internationaux.

Globalement, l'année 2016 aura été le révélateur du potentiel de croissance que procure notre nouvelle organisation.



FRANCK BERVILLÉ

Directeur Coverage

La couverture des grandes entreprises et institutions financières (Coverage)

L'année 2016 a vu une progression de l'activité (par rapport à 2015) avec les grandes entreprises suisses et internationales, notamment grâce à des opérations significatives de financement (syndication) et de hedging (taux, change, métaux précieux).

Le PNB avec les grandes institutions financières suisses a également sensiblement progressé en 2016 grâce aux activités « flow-business » (change, taux, crédit) et aux produits structurés.

La sous-traitance des back offices et de l'informatique



PIERRE DULON
Directeur Logistique

Le Centre Informatique et Opérations, Crédit Agricole Private Banking Services (CA-PBS)

Equipe de 480 spécialistes, CA-PBS, en tant que division de CA Indosuez (Switzerland) SA, fournit l'ensemble des prestations informatiques et back offices aux principales entités de gestion de fortune du groupe Indosuez, mais aussi à Crédit Agricole Financements (Suisse) SA, ainsi qu'à 17 autres banques externes au Groupe Crédit Agricole. Au total, ce sont donc 27 banques, réparties dans 10 pays qui utilisent le système S2i et bénéficient des services de cette plateforme basée à Lausanne.

Prestataire informatique et back office depuis plus de 20 ans, certifié ISO 9001, ISO 27001 dans le domaine de la sécurité informatique, CA-PBS s'est toujours distingué par l'excellence opérationnelle de ses services informatiques, et le professionnalisme reconnu de ses équipes opérations. En 2016, CA-PBS a amorcé sa stratégie de croissance et de transformation afin de se positionner dorénavant comme un acteur incontournable du Business Process Outsourcing dans le monde de la gestion de fortune en Europe et en Asie. CA-PBS a démontré en 2016 sa capacité à servir des banques de grande taille, ses deux derniers clients gérant plus de CHF 10 milliards d'actifs. Avec plus de 20 % de croissance de ses revenus hors Groupe Crédit Agricole,

CA-PBS a été actif en 2016 sur de nombreuses zones géographiques :

- En Asie, CA-PBS a migré en 2016 les entités de Singapour et de Hong Kong d'une grande banque suisse, et en a profité pour ouvrir une antenne de 25 personnes à Singapour, en charge de la gestion des back offices de l'ensemble de ses clients de la zone Asie.
- A Monaco, CA-PBS a accompagné CFM Indosuez dans son opération de croissance externe et a également pu convaincre une autre grande banque monégasque de rejoindre sa plateforme. A la fin des opérations de migration en 2017, plus de 20 % des actifs gérés sur la place Monégasque le seront grâce à la plateforme S2i.
- En France, CA-PBS a travaillé à préparer la migration de Indosuez France sur la plateforme. Ce projet a notamment permis d'enrichir le système S2i de nombreuses fonctionnalités nouvelles en matière de Customer Relationship Management (CRM) ou encore de gestion de portefeuilles d'investissements. Ce travail se poursuivra en 2017 et permettra à Indosuez Wealth Management de disposer avec le S2i d'un système d'information unifié sur toutes ses zones géographiques (à l'exception de la zone Amériques), pour le bénéfice de ses clients internationaux.
- En Suisse, CA-PBS a travaillé étroitement avec Crédit Agricole Financements (Suisse) SA, la banque de détail du Groupe en Suisse. Crédit Agricole Financements (Suisse) SA l'a retenu fin 2016 comme partenaire informatique pour son développement futur, notamment dans le domaine de la banque digitale, reconnaissant ainsi le « virage Digital » opéré par CA-PBS.

En matière d'innovation, 2016 a été une année toute particulière pour CA-PBS :

- Tout d'abord la rénovation technologique de la plateforme S2i s'est poursuivie avec la mise en marché de S2i Front Evolution, une nouvelle interface qui dote le système d'écrans plus conviviaux et permettant un accès simplifié et agrégé à toute la richesse des fonctions et des données de la plateforme. Plus de 50 % des clients de CA-PBS en ont bénéficié en 2016, et 2017 verra la fin de cette généralisation.
- Le système S2i s'est également « ouvert » vers l'extérieur avec la mise en place d'une bibliothèque d'API, ces interfaces standards qui permettront de facilement communiquer avec des systèmes d'informations externes. Il devient maintenant aisé de « brancher » sur le S2i des logiciels spécialisés ou des applications digitales issues du monde des FINTECH, ou encore de très nombreuses réalisations informatiques du Groupe Crédit Agricole. Cette nouvelle architecture permettra à CA-PBS d'ouvrir début 2017 son « usine Digitale », une nouvelle offre de réalisation d'applications mobiles ou Internet en mode agile, intégrant des Apps innovantes du marché et pourtant parfaitement intégrées avec le système cœur S2i.

Fort de ses succès commerciaux et de son offre enrichie, CA-PBS va poursuivre en 2017 sa stratégie d'industrialisation, d'innovation et de croissance sur un marché toujours plus exigeant.

“Toutes les Banques Privées doivent faire face aux enjeux de la compression des marges, des nouvelles exigences réglementaires et de la transformation Digitale. Dans ce contexte, la proposition de valeur de CA-PBS – partage et mise en commun des plateformes IT et Opérations, ainsi que des projets investissements – fait plus de sens que jamais. Nous sommes ainsi déterminés à poursuivre notre stratégie de croissance afin d'enrichir encore notre produit pour le bénéfice de tous nos clients. Nous nous appuyerons sur le S2i, logiciel de référence sur le marché, sur l'excellence opérationnelle de notre service, mais aussi sur une structure d'innovation renforcée. Ainsi CA-PBS sera en mesure d'offrir des services « cœur » mutualisés tout en accompagnant ses clients en matière de transformation digitale.”

Chiffres clés

BILAN (en millions de CHF)	31.12.2016	31.12.2015	Variation en %
Total du bilan	16 454	19 210	- 14,3

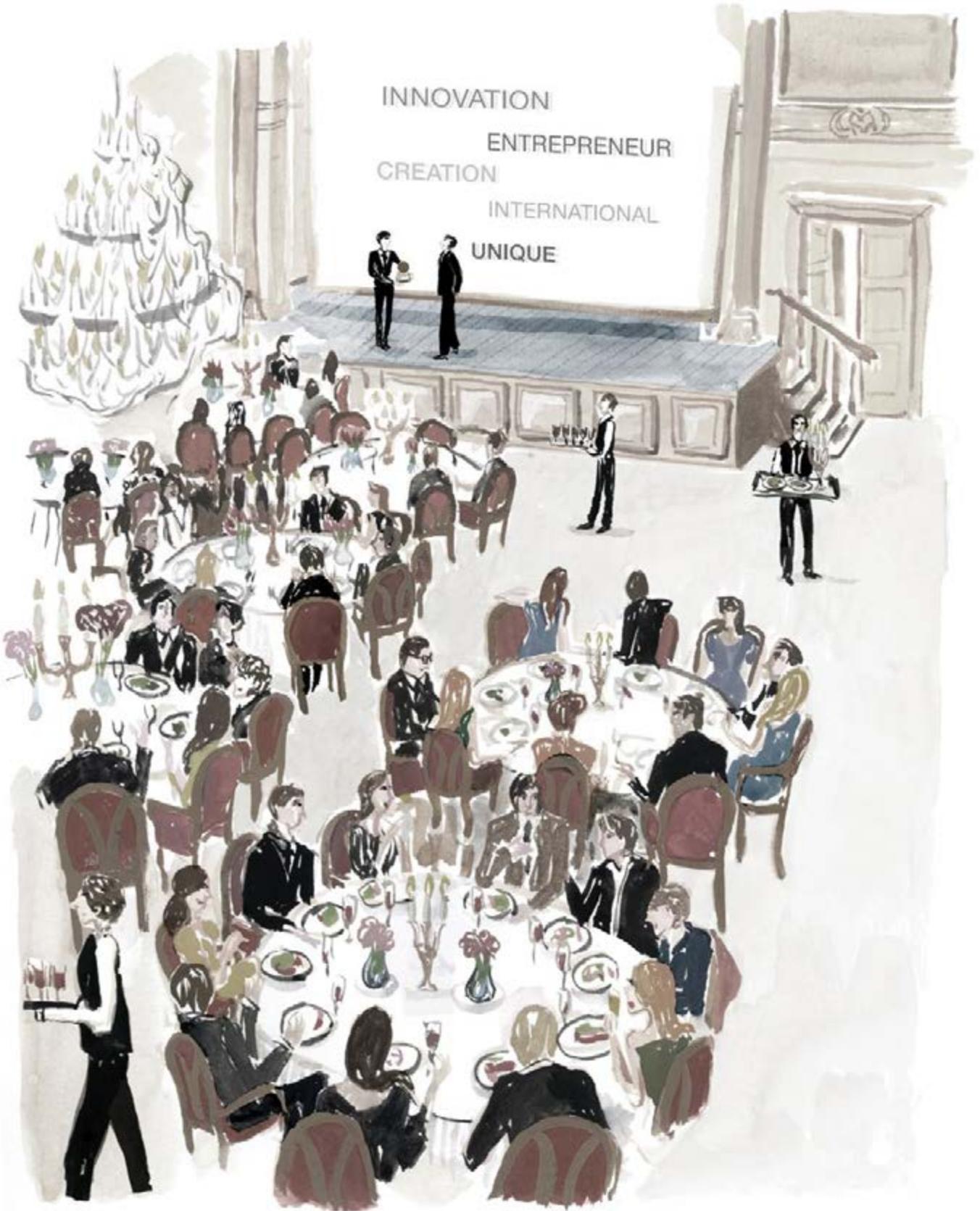
RÉSULTATS (en millions de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015	Variation en %
Revenus d'intérêts	134,1	107,2	+25,2
Commissions	197,2	222,4	-11,3
Résultat de négoce	115,2	111,0	+3,8
Autres résultats ordinaires	81,7	75,8	+7,7
Total des produits (revenu d'exploitation)	528,2	516,4	+2,3
Charges de personnel	-271,3	-273,8	-1,1
Autres charges d'exploitation	-118,4	-161,6	-26,8
Résultat brut	138,5	81,0	+71,6
Amortissements et corrections de valeurs	-15,6	-510,1	-96,9
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	4,0	11,6	-69,7
Impôts	-33,2	-20,1	+65,1
Résultat de la période	93,7	-437,6	-121,4

(en millions de CHF)	31.12.2016	31.12.2015	Variation en %
Avoirs administrés (fortune totale)	39 324	43 571	-9,7
Effectif total	1 358	1 346	0,9

Publication relative aux exigences de fonds propres et de liquidité selon circulaire FINMA 2016/1 (en millions de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	1 277,4	1 330,6
Fonds propres pris en compte (CHF)	1 956,7	2 005,2
Dont fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	1 533,6	1 520,3
Dont fonds propres de base (T1) (CHF)	1 533,6	1 520,3
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	10 645,1	11 088,3
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	14%	14%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	14%	14%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	18%	18%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0%	0%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	8%	7%
Engagement global (CHF)	19 711,3	22 199,3
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	286%	231%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 885,9	4 631,9
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 360,2	2 009,4
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	278%	239%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	4 492,6	4 432,3
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 615,2	1 853,9
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	257%	248%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	4 952,5	4 994,8
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 924,4	2 017,1
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1er trimestre	255%	221%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	5 462,3	5 334,4
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2 143,8	2 412,5

Comptes annuels

CA Indosuez (Switzerland) SA



1. Bilan au 31 décembre 2016

Bilan actif

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités	1 167 866	3 329 322
Créances sur les banques	4 669 260	5 349 061
Créances sur la clientèle	6 696 864	6 710 782
Créances hypothécaires	459 599	454 851
Opérations de négoce	5 694	1 035
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	331 063	259 820
Immobilisations financières	2 671 558	2 676 826
Comptes de régularisation	113 796	106 668
Participations	39 692	43 815
Immobilisations corporelles	251 381	245 042
Autres actifs	47 606	32 782
Total Actifs	16 454 379	19 210 004
Total des créances subordonnées	–	–
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–

Bilan passif

PASSIFS (en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Engagements envers les banques	2 241 527	4 080 678
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11 998 448	12 967 699
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	279 102	265 663
Comptes de régularisation	135 934	167 020
Autres passifs	4 775	16 696
Provisions	129 972	141 380
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	19 400
Capital social	1 060 946	1 060 946
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	101 295	101 295
Bénéfice reporté	317	438 012
Résultat de la période	93 753	-437 695
Total Passifs	16 454 379	19 210 004
Total des engagements subordonnés	590 000	590 000
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–

Hors bilan

OPÉRATIONS HORS BILAN (en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Engagements conditionnels	4 103 802	3 236 644
Engagements irrévocables	1 660 617	1 629 530
Crédits par engagement	983 376	550 729

2. Compte de résultat de l'exercice 2016

Produit et charge de l'activité bancaire ordinaire

(en milliers de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	163 020	132 994
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	1 259	471
Charges d'intérêts	-31 723	-19 798
Résultat brut des opérations d'intérêts	132 556	113 667
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	1 584	-6 484
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	134 140	107 183
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	150 779	169 669
Produit des commissions sur les opérations de crédit	31 044	33 000
Produit des commissions sur les autres prestations de service	52 475	60 577
Charges de commissions	-37 111	-40 861
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	197 187	222 385
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	115 241	110 996
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	282	351
Produit des participations	3 979	7 313
Résultat des immeubles	2 291	2 105
Autres produits ordinaires	75 623	66 232
Autres charges ordinaires	-505	-171
Sous-total Autres résultats ordinaires	81 670	75 830
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-271 311	-273 750
Autres charges d'exploitation	-118 358	-161 649
Sous-total Charges d'exploitation	-389 669	-435 399
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-14 802	-19 322
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-874	-490 809
Résultat opérationnel	122 893	-429 136
Produits extraordinaires	4 039	11 671
Charges extraordinaires	-3	-107
Impôts	-33 176	-20 123
Résultat de la période	93 753	-437 695

3. État des capitaux propres

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2016	1 060 946	388 910	101 295	19 400	438 012	-437 695	1 570 868
Répartition du résultat 2015	-	-	-	-	-437 695	437 695	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	93 753	93 753
Capitaux propres au 31 décembre 2016	1 060 946	388 910	101 295	19 400	317	93 753	1 664 621

4. Annexe

4.1. Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA, ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux. De plus, le centre logistique de la Banque sis à Lausanne agit en tant que centre de services en charge du traitement informatique, du back-office pour des établissements appartenant au groupe Crédit Agricole SA et des établissements tiers.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong et Singapour, de filiales en Suisse, et au Liban, ainsi que de deux bureaux de représentation aux Emirats Arabes Unis.

4.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA définit et met en œuvre la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple. Si un bonus supérieur à EUR 120'000 est accordé à un collaborateur, le paiement d'une partie est différé sur une durée de 3 ans conformément aux règles du Groupe Crédit Agricole.

Concernant l'exercice 2016, pour la Haute Direction (Senior Management : 3 personnes) et les cadres clés (Key Personnel : 3 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 10.1 millions.

Leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 1.8 millions, dont la totalité est payable en cash, sans aucune partie payable sous forme différée.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucune indemnité

à l'engagement ou de départ n'a été versée en 2016.

4.2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

4.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2015/1 « Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

La Banque n'établit plus de comptes consolidés depuis 2014, les filiales étant devenues non significatives du point de vue quantitatif.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1er janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites.

La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie ;
- compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes ;
- compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « *repurchase* » / « *reverse-repurchase* ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (*repurchase*) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (*reverse repurchase*) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires le cas échéant.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuels.

Celles-ci sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les corrections de valeur individuelles sont compensées avec les positions actives correspondantes.

S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

La détermination de l'ampleur des corrections de valeur est faite selon une approche systématique prenant en compte les risques du portefeuille. Les divers critères et procédures relatifs à la constitution de corrections de valeur font l'objet d'une documentation interne détaillée. Un « comité des provisions » est dédié à cet effet et se réunit sur une base régulière afin d'examiner les dossiers des clients dont les créances sont compromises.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de

remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations, des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« *accrual method* »). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant

l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

• véhicules et parc informatique	3 ans
• agencement et installations	5 ans
• unité centrale du système informatique	5 ans
• aménagement des locaux	10 ans
• logiciels informatiques développés à l'interne	10 ans
• immeubles à usage de la Banque (1.5 % par année)	66.5 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs immatérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation

d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

4.2.2. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations conclues sont présentées comme opérations hors bilan, à l'exception des opérations sur titres qui sont comptabilisées directement au bilan.

4.2.3. Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu

depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

4.2.4. Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Devises	2016		2015	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1.0718	1.0891	1.0830	1.0637
USD	1.0162	0.9872	0.9905	0.9638
SGD	0.7034	0.7146	0.6999	0.6996
HKD	0.1311	0.1272	0.1278	0.1124

4.3. Gestion des risques

4.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque.

Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

4.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

Risque de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole, Paris, gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CA CIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CA CIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

4.3.3. Risque de marché

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

- **Risque de change**
Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.
- **Risque de taux**
La gestion du risque de taux vise à piloter l'équilibre entre les ressources (passif) et leurs emplois (actifs) au regard des fluctuations de taux et de la politique de risque définie par le groupe Crédit Agricole et le Conseil d'administration de la Banque.
- **Risque de liquidité**
Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

4.3.4. Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- **La matérialité** : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence)
- **La sensibilité** : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficient visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au

management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque.

Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- Des plans de contrôles manuels et automatisés
- Des transferts du risque (assurance)
- Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.)

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie
- Les recommandations d'audit interne et externe
- Les provisions pour incidents opérationnels
- Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel)

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent.

Le Conseil d'administration a délégué au Comité d'Audit et des Risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

4.3.5. Compliance et risque juridique

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers.

La Banque dispose d'une Direction de Compliance et d'une Direction Juridique et Gouvernance dont les rôles sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Ces mêmes directions veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4.3.6. Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

Les situations suivantes sont notamment surveillées et définissent un défaut :

- 1) Un impayé supérieur à 90 jours ;
- 2) Un dépassement d'autorisation supérieur à 90 jours ;
- 3) Une détérioration de la situation de la contrepartie telle que la Banque estime qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer l'intégralité de son exposition ;
- 4) Une procédure collective (p. ex. faillite, concordat) ;
- 5) Une cession de créances enregistrant une perte économique significative ;
- 6) Une restructuration avec sacrifice ;
- 7) Un événement de défaut au sens juridique (mentionné dans le contrat de crédit et prononcé par les créanciers) ;
- 8) Une contagion au sein d'éventuelles autres contreparties formant un groupe risque avec la contrepartie mise en défaut.

Pour les contreparties qui relèvent du périmètre d'activité de la Banque Privée, le défaut est défini comme la survenance d'un des événements suivants :

- 1) L'insuffisance de couverture au seuil d'appel de marge pendant plus de 90 jours, les actifs nantis, négociables et liquides, ne permettant plus d'assurer avec le même degré de confiance le remboursement de l'exposition ;
- 2) Le franchissement pendant plus de cinq jours ouvrés du seuil de liquidation, niveau atteint par la sûreté à partir duquel la Banque doit réduire partiellement ou totalement l'exposition du client par liquidation des sûretés affectées au remboursement du crédit.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles.

4.3.7. Évaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet. La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indiciaire lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

4.4. Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

4.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée,
- Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture,
- Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

4.5. Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2016, date du bilan de la Banque.

4.6. Démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat

L'Assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme organe de révision de la Banque. L'organe de révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.

4.7. Informations relatives au bilan

À moins que les remarques ou les indications de détail de l'annexe 5 à la Circ.-FINMA 15/1 ne prévoient expressément le contraire, les indications chiffrées de l'annexe sont accompagnées des chiffres de l'exercice précédent.

■ Structure de l'annexe

La numérotation des annexes suit la structure établie par la FINMA dans le cadre de l'annexe 5 des directives de la circulaire 2015/1.

■ Externalisation d'activités

La Banque ne pratique aucune externalisation d'activités au sens de la circulaire 2008/7 de la FINMA.

5. Informations se rapportant au bilan, hors bilan et compte de résultat

Informations se rapportant *au bilan*

5.1 : Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Comme lors de l'exercice précédent, la Banque n'a pas réalisé durant la période sous revue d'opérations de financement de titres.

5.2 : Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	13 613	3 307 910	3 557 982	6 879 505
Créances hypothécaires	459 959	-	-	459 959
– immeubles d’habitation	405 093	-	-	405 093
– immeubles commerciaux	53 751	-	-	53 751
– autres	1 115	-	-	1 115
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	473 572	3 307 910	3 557 982	7 339 464
Année précédente	479 822	3 368 296	3 525 720	7 373 838
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	473 572	3 124 909	3 557 982	7 156 463
Année précédente	479 816	3 160 097	3 525 720	7 165 633
Hors bilan				
Engagements conditionnels	22 798	567 994	3 513 010	4 103 802
Engagements irrévocables	-	15 285	1 645 332	1 660 617
Crédits par engagements	-	33 482	949 894	983 376
Total du hors bilan				
Année de référence	22 798	616 761	6 108 236	6 747 795
Année précédente	28 010	656 506	4 732 387	5 416 903

(en milliers de CHF)	CRÉANCES COMPROMISES			
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	217 163	19 911	197 252	183 001
Année précédente	247 333	26 936	220 397	208 205

Le montant brut des créances compromises a diminué de CHF 30 millions (- 12 %) dans les mêmes proportions que les correctifs de valeur individuels.

La variation des encours bruts s’explique par la résolution de cas de créances en souffrance par décision des autorités judiciaires locales ou par un arrangement avec les créanciers.

5.3 : Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

(en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Produits structurés	5 694	1 035
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	5 124	897
Total des opérations de négoce	5 694	1 035

5.4 : Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en milliers de CHF)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	22 157	21 843	1 077 999	50 743	78 150	7 481 155
	options (OTC)	15 137	15 137	101 005			
	Total	37 294	36 980	1 179 004	50 743	78 150	7 481 155
Devises/métaux précieux	contrats à terme	131 871	115 368	8 065 306	83 293	20 760	4 376 181
	<i>dont internes</i>	318	9 414	228 932	9 414	318	240 152
	futures	-	-	414	-	-	-
	options (OTC)	33 657	33 638	4 128 713	-	-	-
	Total	165 528	149 006	12 194 433	83 293	20 760	4 376 181
Titres de participation/Indices	options (OTC)	3 938	3 938	206 811	-	-	-
	Total	3 938	3 938	206 811	-	-	-
Autres	contrats à terme	-	-	247 074	-	-	-
	Total	-	-	247 074	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting :	Année de référence	206 760	189 924	13 827 322	134 036	98 910	11 857 336
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	74 889	74 556	5 762 016	50 743	78 150	7 481 155
	Année précédente	207 717	201 955	22 596 366	113 437	125 042	14 193 282
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	75 465	75 432	5 953 088	58 689	82 212	7 871 554
Total après prise en compte des contrats de netting					Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Année de référence					331 063	279 102	
Année précédente					259 820	265 663	
Répartition selon les contreparties			Instances centrales de clearing		Banques et négociants en valeurs mobilières		Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)				-	241 285		89 778

5.5 : Immobilisations financières

(en milliers de CHF)	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Titres de créance	2 570 457	2 587 584	2 572 853	2 588 128
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	<i>2 570 457</i>	<i>2 587 584</i>	<i>2 572 853</i>	<i>2 588 128</i>
Titres de participation	929	1 155	1 673	2 989
<i>dont participations qualifiées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Métaux précieux	100 172	87 837	100 172	87 837
Immeubles	-	250	-	250
Total	2 671 558	2 676 826	2 674 698	2 679 204
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	<i>2 447 706</i>	<i>1 898 889</i>	<i>2 450 101</i>	<i>1 898 996</i>

Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)	De Aaa à Aa3	De A1 à A3
Valeur comptable des titres de créance	2 296 179	274 278

5.6 : Participations

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations sans valeur boursière	105 985	-62 170	43 815	-	-	94	-4 217	-	39 692
Total des participations	105 985	-62 170	43 815	-	-	94	-4 217	-	39 692

Une correction de 100% de la valeur d'acquisition de la participation Stemcor Global Holdings Limited a été enregistrée durant l'exercice en cours pour un montant de CHF 3'967'971.

Investissements et désinvestissements intervenus au cours de l'année 2016 :

Se référer à l'annexe 5.7.

5.7 : Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative et directe

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)
Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd. in liquidation	Nassau	Banque	USD	2 000	100	100	100
CA Indosuez Finanzaria SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100	100	100
Crédit Agricole Financements (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	273 950	9,6	9,6	9,6
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL	Beyrouth	Société financière	LBP	2 000 000	100	100	100
Stemcor Global Holdings Limited	Londres	Holding financier	USD	1 000 000	4,5	4,5	4,5

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2016 :

Augmentation du capital-actions de Crédit Agricole Financements (Suisse) SA de CHF 265'706 à CHF 273'950 le 17 août 2016 à laquelle la Banque n'a pas souscrit. Par effet de dilution la participation au capital-actions de Crédit Agricole Financements (Suisse) SA est réduite de 0.3% et passe de 9.9% à 9.6%.

5.8 : Immobilisations corporelles

(en milliers de CHF)	ANNÉES ANTÉRIEURES			ANNÉE DE RÉFÉRENCE					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la Banque	272 493	-53 634	218 859	-	-	-	-3 643	-	215 216
Logiciels informatiques développés à l'interne	14 702	-9 323	5 379	-	3 978	-	-272	-	9 085
Autres immobilisations corporelles	102 814	-82 010	20 804	-	13 169	-144	-6 749	-	27 080
Total des immobilisations corporelles	390 009	-144 967	245 042	-	17 147	-144	-10 664	-	251 381

LEASING OPÉRATIONNEL ENGAGEMENTS DE LEASING NON INSCRITS AU BILAN (en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Échéant dans les 12 mois	-	447
Échéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	2 648	1 959
Échéant à plus de 5 ans	-	-
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	2 648	2 405
dont résiliables à 12 mois	-	-

5.10 : Autres actifs et autres passifs

(en milliers de CHF)	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Compte de compensation	37 797	27 101	-	-
Opérations bancaires internes	80	1 740	13	11 145
Impôts indirects	6 598	1 376	4 732	5 551
Autres actifs et autres passifs	3 131	2 565	30	-
Total	47 606	32 782	4 775	16 696

5.11 : Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en milliers de CHF)	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	134 100	-	166 544	-
Autres actifs**	1 218	-	1 533	-
Total des actifs nantis/cédés	135 318	-	168 077	-

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créances utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserrements de liquidités de la Banque Nationale Suisse.

** Le poste autres actifs est principalement constitué de garanties de loyer.

5.12 : Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

(en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	45 851	46 396
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	244	98
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	46 095	46 494

5.13 : Situation économique des propres institutions de prévoyance

(en milliers de CHF)	CHARGES DE PRÉVOYANCE COMPRISES DANS LES « CHARGES DE PERSONNEL »	
	2016	2015
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	22 693	22 394

Avantage/Engagement économique provenant d'un excédent de couverture/découvert

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :

	31.12.2015	31.12.2014
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	106,0 %	109,7 %

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100 % au 31 décembre 2016. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'État de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

5.16 : Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en milliers de CHF)	État à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	42 091	-6 394	-	126	-	10 080	-11 228	34 675
Autres provisions	99 289	-	-	-	-	-	-3 992	95 297
Total des provisions	141 380	-6 394		126		10 080	-15 220	129 972
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-	-	-	-	-	19 400
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	208 205	-31 872	-	4 255	3 698	1 547	-2 832	183 001
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>208 205</i>	<i>-31 872</i>	<i>-</i>	<i>4 255</i>	<i>3 698</i>	<i>1 547</i>	<i>-2 832</i>	<i>183 001</i>

Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées fiscalement.

Les autres provisions comprennent les réserves latentes.

Par son activité, la Banque est exposée à des risques juridiques et réglementaires. La Banque est également amenée à collaborer dans le cadre d'investigations d'autorités de surveillance suisse et étrangères.

Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner un engagement financier.

5.17 : Capital social

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE			ANNÉE PRÉCÉDENTE		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Actions nominatives	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946
<i>dont libérées</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>
Total du capital social	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946

5.19 : Créances et engagements envers les parties liées

(en milliers de CHF)	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Participants qualifiés	1 134 323	1 678 852	1 089 809	2 066 318
Sociétés du Groupe	-	-	4 787	7 628
Sociétés liées	2 993 968	3 271 445	369 842	191 647
Affaires d'organes	1 173	2 803	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20 : Participants significatifs

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote				
CA Indosuez Wealth Group, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)	1 060 946	100	1 060 946	100

5.21 : Propres parts du capital et composition du capital propre**Propres parts du capital**

À la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Réserves légales non distribuables	490 205	490 205
Total des réserves légales non distribuables	490 205	490 205

5.23 : Structure des échéances des instruments financiers

(en milliers de CHF)	À vue	Démon- çable	ÉCHU				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Actifs/ instruments financiers								
Liquidités	1 167 866	-	-	-	-	-	-	1 167 866
Créances sur les banques	408 920	-	1 392 682	874 053	905 161	1 088 444	-	4 669 260
Créances sur la clientèle	-	958 783	4 859 437	669 225	171 092	38 327	-	6 696 864
Créances hypothécaires	-	-	40 022	85 475	173 851	160 251	-	459 599
Opérations de négoce	5 694	-	-	-	-	-	-	5 694
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	331 063	-	-	-	-	-	-	331 063
Immobilisations financières	100 778	-	758 048	1 085 072	677 169	50 491	-	2 671 558
Année de référence	2 014 321	958 783	7 050 189	2 713 825	1 927 273	1 337 513	-	16 001 904
Année précédente	3 992 967	855 463	7 694 362	2 479 497	2 639 889	1 119 519	-	18 781 697
Fonds étrangers/ instruments financiers								
Engagements envers les banques	355 576	-	821 338	113 852	360 761	590 000	-	2 241 527
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10 082 851	-	1 672 605	242 992	-	-	-	11 998 448
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	279 102	-	-	-	-	-	-	279 102
Année de référence	10 717 529	-	2 493 943	356 844	360 761	590 000	-	14 519 077
Année précédente	11 706 799	-	4 183 668	344 359	459 214	620 000	-	17 314 040

5.24 : Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger (principe du domicile)

Actifs (en milliers de CHF)	31.12.2016		31.12.2015	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	1 026 041	141 825	3 239 740	89 582
Créances sur les banques	3 095 830	1 573 430	3 336 098	2 012 963
Créances sur la clientèle	2 875 168	3 821 696	3 060 214	3 650 568
Créances hypothécaires	220 200	239 399	202 018	252 833
Opérations de négoce	-	5 694	-	1 035
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	47 859	283 204	31 724	228 096
Immobilisations financières	644 654	2 026 904	384 933	2 291 893
Comptes de régularisation	90 947	22 849	82 382	24 286
Participations	37 596	2 096	37 597	6 218
Immobilisations corporelles	249 132	2 249	242 383	2 659
Autres actifs	45 451	2 155	29 173	3 609
Total Actifs	8 332 878	8 121 501	10 646 262	8 563 742

Passifs (en milliers de CHF)	31.12.2016		31.12.2015	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Engagements envers les banques	200 122	2 041 405	201 026	3 879 652
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 933 768	10 064 680	1 698 286	11 269 413
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	27 722	251 380	25 768	239 895
Comptes de régularisation	122 677	13 257	155 138	11 882
Autres passifs	4 075	700	3 602	13 094
Provisions	113 946	16 026	121 893	19 487,00
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	19 400	-
Capital social	1 060 946	-	1 060 946	-
Réserve légale issue du capital	388 910	-	388 910	-
Réserve légale issue du bénéfice	101 295	-	101 295	-
Bénéfice reporté	317	-	438 012	-
Résultat de la période	81 884	11 869	-446 531	8 836
Total Passifs	4 055 062	12 399 317	3 767 745	15 442 259

5.25 : Actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2016		31.12.2015	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe	12 291 018	74,7	14 752 064	76,8
<i>dont : Suisse</i>	<i>8 332 878</i>	<i>50,6</i>	<i>10 646 262</i>	<i>55,4</i>
<i>France</i>	<i>1 886 550</i>	<i>11,5</i>	<i>1 996 079</i>	<i>10,4</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>605 816</i>	<i>3,7</i>	<i>648 028</i>	<i>3,4</i>
Afrique	78 958	0,5	112 162	0,6
Amérique du Nord	76 770	0,5	29 566	0,2
Amérique du Sud	86 969	0,5	133 526	0,7
Asie	3 207 537	19,5	3 335 737	17,4
<i>dont : Singapour</i>	<i>1 651 066</i>	<i>10,0</i>	<i>1 940 692</i>	<i>10,1</i>
<i>Hong Kong</i>	<i>410 788</i>	<i>2,5</i>	<i>442 301</i>	<i>2,3</i>
<i>Japon</i>	<i>257 373</i>	<i>1,6</i>	<i>212 249</i>	<i>1,1</i>
Caraïbes	675 976	4,1	802 591	4,2
Océanie	37 151	0,2	44 358	0,2
Total des actifs	16 454 379	100,0	19 210 004	100,0

5.26 : Total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (principe du domicile du risque)

Expositions nettes à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2016		31.12.2015	
		en milliers de CHF	Part en %	en milliers de CHF	Part en %
1 - Risque très faible	CP 1	4 842 209	73,5	4 769 451	70,2
2 - Risque faible	CP 2	325 653	4,9	410 448	6,1
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	1 047 926	15,9	1 017 104	15,0
4 - Risque important	CP 5	140 626	2,1	194 006	2,9
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	185 848	2,8	352 041	5,2
Sans notation	CP 0	43 572	0,7	38 547	0,6
Total		6 585 834	100,0	6 781 597	100,0

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27 : Actifs et passifs répartis selon les monnaies

ACTIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	1 026 041	1 435	503	6 987	132 693	207	1 167 866
Créances sur les banques	3 576 180	45 431	705 395	41 777	6 106	294 371	4 669 260
Créances sur la clientèle	410 223	853 153	4 547 578	106 973	167 449	611 488	6 696 864
Créances hypothécaires	252 707	185 283	4 335	2 715	13 793	766	459 599
Opérations de négoce	-	2 097	3 414	-	-	183	5 694
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	255 895	1 022	593	66 378	2 922	4 253	331 063
Immobilisations financières	650 344	1 010 182	429 932	228 137	-	352 963	2 671 558
Comptes de régularisation	65 316	19 120	16 252	8 772	3 061	1 275	113 795
Participations	37 596	-	2 096	-	-	-	39 692
Immobilisations corporelles	249 132	-	-	1 350	899	-	251 381
Autres actifs	17 176	26 228	-	-	498	3 704	47 607
Total des actifs bilantaires	6 540 610	2 143 951	5 710 098	463 089	327 421	1 269 210	16 454 379
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	1 790 670	3 609 438	7 322 719	90 703	3 155	3 753 929	16 570 614
Total Actifs	8 331 280	5 753 389	13 032 817	553 792	330 576	5 023 139	33 024 993
PASSIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	1 276 341	88 000	491 016	60 691	113	325 366	2 241 527
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	875 368	3 003 903	6 684 354	134 031	150 353	1 150 439	11 998 448
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	234 733	996	499	36 941	2 914	3 019	279 102
Comptes de régularisation	76 179	41 488	6 171	4 912	6 034	1 150	135 934
Autres passifs	4 678	8	23	2	-	64	4 775
Provisions	115 846	8 676	5 450	-	-	-	129 972
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-	-	-	-	19 400
Capital social	1 060 946	-	-	-	-	-	1 060 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	101 295	-	-	-	-	-	101 295
Bénéfice reporté	317	-	-	-	-	-	317
Résultat de la période	81 884	-	-	9 354	2 515	-	93 753
Total des passifs bilantaires	4 235 897	3 143 071	7 187 513	245 931	161 929	1 480 038	16 454 379
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	4 094 177	2 610 143	5 847 176	308 016	168 641	3 542 461	16 570 614
Total Passifs	8 330 074	5 753 214	13 034 689	553 947	330 570	5 022 499	33 024 993
Position nette par devise	1 206	175	-1 872	-155	6	640	0

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

5.28 : Créances et engagements conditionnels

(en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Engagements de couverture de crédit et similaires	2 897 096	1 813 855
Garanties de prestation de garantie et similaires	1 187 279	655 588
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	19 427	767 200
Total des engagements conditionnels	4 103 802	3 236 644

5.29 : Crédits par engagement

(en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Engagements résultant de paiements différés	982 920	465 153
Engagements résultant d'acceptations (pour les dettes découlant des acceptations en circulation)	456	85 576
Total des crédits par engagement	983 376	550 729

5.30 : Opérations fiduciaires

(en milliers de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	352 648	573 665
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	2 494 453	2 598 143
Crédits fiduciaires	1 748	5 711
Total des opérations fiduciaires	2 848 849	3 177 518

5.31 : Avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2016	31.12.2015
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	2 564	3 422
Autres avoirs administrés	36 760	40 149
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	39 324	43 571
Dont prises en compte doubles	-	-
Apports/retraits nets d'argent frais	-5 453	-997
- métier Gestion de Fortune	-5 783	-987
- métier ITB	330	-10

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque.

Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs «more-than-custody-only» sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de «global custodian» envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus.

L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

Informations se rapportant au *compte de résultat*

5.32 : Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Gestion de fortune	81 734	75 779
Marché de capitaux	32 832	34 562
ITB	675	655
Total du résultat des opérations de négoce	115 241	110 996

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Instruments de taux	-1	6
Devises	110 415	106 787
Matières premières/métaux précieux	4 827	4 203
Total du résultat de négoce	115 241	110 996
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

5.33 : Produit du refinancement des positions de négoce ainsi que des intérêts négatifs

Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	42 666	40 298
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	15 663	23 427

5.34 : Charges du personnel

(en milliers de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	216 926	220 812
Prestations sociales	47 326	47 373
Autres charges de personnel	7 059	5 565
Total des charges du personnel	271 311	273 750

5.35 : Autres charges d'exploitation

(en milliers de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Coût des locaux	18 940	18 887
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	5 651	4 874
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	39 050	32 502
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	1 839	1 760
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	1 701	1 510
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	138	250
Autres charges d'exploitation*	52 878	103 626
Total des autres charges d'exploitation	118 358	161 649

* Les autres charges d'exploitation comprennent CHF 20.5 millions d'honoraires (CHF 62 millions en 2015) dont CHF 14.4 millions d'honoraires juridiques (CHF 56.5 millions en 2015) et CHF 6.1 millions d'honoraires divers (CHF 5.7 millions en 2015).

5.36 : Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Durant l'exercice 2016 aucune perte significative n'a été enregistrée.

En 2015, Crédit Agricole SA et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank avaient conclu des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'Etat de New York, dans le cadre de leur enquête relative à des paiements en dollars américains intervenus entre 2003 et 2008 non conformes aux sanctions économiques américaines. Une partie de la charge liée à l'exécution de ces accords avait été enregistrée dans les comptes de la Banque en 2015. La Banque avait procédé simultanément à une augmentation de capital ordinaire pour un montant équivalent.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires de l'exercice en cours proviennent de la dissolution de provisions afférentes à des exercices antérieurs pour CHF 4.0 millions.

Les produits extraordinaires de l'exercice 2015 correspondaient aux produits de la vente des filiales de la Banque, notamment Crédit Agricole Suisse Conseil SA pour CHF 5.9 millions, ainsi que la dissolution de provisions afférentes à des exercices antérieurs pour CHF 5 millions.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

5.38 : Résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2016		EXERCICE 2015	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Produit des intérêts et des escomptes	134 647	28 373	107 122	25 872
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	1 259	-	471	-
Charges d'intérêts	-13 630	-18 093	- 5 323	- 14 475
Résultat brut des opérations d'intérêts	122 276	10 280	102 270	11 397
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	1 584	-	- 6 484	-
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	123 860	10 280	95 786	11 397
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement*	125 768	25 011	141 719	27 950
Produit des commissions sur les opérations de crédit*	31 005	39	32 974	26
Produit des commissions sur les autres prestations de service	21 336	31 139	29 964	30 613
Charges de commissions	-27 312	-9 799	- 29 080	- 11 781
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	150 797	46 390	175 576	46 809
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	102 529	12 712	104 036	6 960
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	282	-	351	-
Produit des participations	3 979	-	7 313	-
Résultat des immeubles	2 291	-	2 105	-
Autres produits ordinaires	72 989	2 634	65 525	707
Autres charges ordinaires	-298	-207	- 129	- 42
Sous-total Autres résultats ordinaires	79 243	2 427	75 165	665
Charges de personnel	-230 911	-40 400	- 235 820	- 37 930
Autres charges d'exploitation	-102 304	-16 054	- 144 558	- 17 091
Sous-total Charges d'exploitation	-333 215	-56 454	- 380 378	- 55 021
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-14 154	-648	- 18 849	- 473
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	987	-1 861	- 490 528	- 282
Résultat opérationnel	110 047	12 846	- 439 190	10 054

* En 2015 les montants des rubriques « Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement » ainsi que « Produit des commissions sur les opérations de crédit » avaient été inversés.

5.39 : Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en milliers de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Charges relatives aux impôts courants	33 176	20 123
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Total des impôts	33 176	20 123
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	20,8%	20,7%

Il n'existe pas de report de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan à l'Assemblée générale

Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire du 23 mars 2017 d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat de l'exercice	93 753	- 437 695
Bénéfice reporté	317	438 012
Bénéfice au bilan	94 070	317
Répartition du bénéfice au bilan		
Attribution légale à la réserve générale issue du bénéfice	2 795	-
Dividende	81 000	-
Report à nouveau	10 275	317
	94 070	317

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels CA Indosuez (Switzerland) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (voir pages 34 à 64) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur

prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud

Expert-réviseur
Réviseur responsable

Josée Mercier

Genève, le 23 mars 2017



Nos implantations

SIÈGE SOCIAL

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

SUCCESSALES

Hong Kong

Suite 2918
Two Pacific Place
88 Queensway
Hong Kong
Tél. + 852 37 63 68 88
Fax. + 852 37 63 68 68

Lugano

Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00
Fax. + 41 58 321 31 00

Singapour

168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00
Fax. + 41 58 321 41 00

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Abu Dhabi

Zahed The 1st Street – Al Muhairy
Center, Office Tower, 4th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 24 00
Fax. + 971 2 631 2500

Dubaï

The Maze Tower
Level 13
Sheikh Zayed Road
PO Box 9423
Dubai
Émirats Arabes Unis
Tel. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

CENTRE LOGISTIQUE

Lausanne

Chemin de Bérée 38
1010 Lausanne
Suisse
Tél. + 41 58 321 50 00
Fax. + 41 58 321 51 00

FILIALE À L'ÉTRANGER

CA Indosuez Switzerland

(Lebanon) SAL Al Borj An Nahar
Bldg, 2nd Floor
Martyrs' Square
1107-2070 Beyrouth
Liban
Tél. + 961 1 96 63 00
Fax. + 961 1 96 63 20

PRINCIPALE FILIALE EN SUISSE

CA Indosuez Finanziaria SA

Via F. Pelli 3
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80



Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
www.lamanufacture.net
Crédits photo :
Jean Chiscano, Point of views,
Benjamin Bechet, DR.
Illustrations : Cassandre Montoriol

